



Cellule d'Accompagnement des Mineur.e.s Non Accompagné.e.s

CAMNA en lutte ACTE 2

Pour des conditions d'accueil et d'accompagnement dignes de la protection de l'enfance
Pour des conditions de travail décentes

Les agents de la CAMNA ENCORE EN GRÈVE !

La Seine-Saint-Denis est l'un des premiers départements d'accueil des Mineurs Non Accompagnés (MNA) arrivant sur le territoire français. Afin de mieux répondre à leurs besoins spécifiques, le conseil départemental a fait le choix de créer une cellule d'accueil dédiée qui s'est rapidement trouvée en difficulté face à une montée en charge exponentielle des accueils. Entre juin 2018 et juin 2019, leur nombre est passé de 941 à 1429 enfants accueillis. A l'inverse l'équipe de la CAMNA a connu un turnover important et ne parvient toujours pas à se stabiliser. Actuellement, l'équipe est toujours composée de 10 travailleurs sociaux + 1 éducateur d'accueil.

Aujourd'hui la situation devient explosive et les conflits se multiplient face à l'incapacité de l'équipe à pouvoir répondre aux besoins de tous les jeunes (réponses aux besoins essentiels, orientation en établissements, santé, éducatif, scolaire, insertion socio-professionnelle, convocation au tribunal, démarches administratives et consulaires).

Avec des retards compris entre 1 et 2 mois pour l'attribution de l'allocation financière (300€/mois), ces mineurs n'ont donc pas d'argent pour manger, se vêtir ou acheter des produits d'hygiène. Du fait de l'impossibilité de recharger les pass navigo, des jeunes fraudent pour pouvoir se déplacer. D'autres pour subvenir à ces besoins de base peuvent se mettre en danger.

Sur le plan de la santé, certains jeunes n'ont toujours pas de CMU. Un mineur accueilli à la CAMNA en janvier n'a toujours pas à ce jour de couverture sociale. Certains hôtels (une quinzaine) sont infectés de punaises de lit ou rencontrent d'importants problèmes d'hygiène ce qui occasionne des insomnies et des problèmes de santé très importants pour les jeunes hébergés.

Les travailleurs sociaux et les gestionnaires sont en souffrance, devant suivre chacun plus de 100 situations en plus des permanences éducatives qui peuvent durer jusqu'à 22h. Aussi le 2 octobre 2019, l'ensemble de l'équipe de la CAMNA a saisi la médecine professionnelle et est actuellement en arrêt de travail dans le cadre de la prévention des risques psycho-sociaux.

L'engagement des agents de la CAMNA, souvent au détriment de leur santé, sécurité et vie privée, ne connaît pas de limites. Pour quelle reconnaissance ?

Alors que l'équipe éducative en partie reconstituée depuis le dernier mouvement de grève renaît de ses cendres, les arrêts de travail se succèdent à nouveau devant la charge de travail et les difficultés à effectuer l'ensemble des accompagnements des mineurs. Le département a ouvert de nouveaux postes pour renforcer l'équipe. Mais la difficulté à recruter reste d'actualité du fait de l'absence de candidature.

.../...

Pendant que le département et l'État se renvoient la balle sur les questions de financement, ce sont les mineurs et les agents qui subissent les conséquences de cette impuissance politique. Malgré ses engagements en faveur de ce public spécifique de l'aide sociale à l'enfance, le secrétaire d'État, Adrien Taquet reste inaudible tant pour les usagers que pour les agents.

La semaine dernière, le département de Seine-Saint-Denis a rejoint l'Association nationale des villes et territoires accueillants (Anvita). À travers cette adhésion, le département « réaffirme sa mobilisation en faveur d'un accueil digne sur son territoire des personnes migrantes, et notamment des mineurs non accompagnés » et « veut d'abord faire valoir sa conception de l'accueil et de la solidarité en Seine-Saint-Denis, avec l'idée qu'un accueil digne et respectueux des droits humains est important, et d'une puissance publique qui ne fuit pas ses responsabilités mais les assume ».

Malgré ce choix politique fort en devenant le 1^{er} département « territoire accueillant », il est illusoire de dire qu'actuellement l'accueil des MNA correspond à un accueil digne et respectueux des droits humains. En effet, **ces derniers pourtant mineurs isolés sont plus seuls que jamais !**

Le premier groupe d'appartenance d'un être social c'est sa famille. En l'absence de représentants familiaux sur le territoire, la CAMNA représente pour certains jeunes le seul lieu ressource où l'on s'occupe d'eux. Néanmoins, compte-tenu de l'explosion de la charge de travail, les travailleurs sociaux ne peuvent plus accompagner ces jeunes dignement.

Par ailleurs, la CAMNA n'ayant pas de standard téléphonique, les jeunes sont obligés de se déplacer pour obtenir une information (même s'ils n'ont pas de titre de transport). Pour obtenir un rendez-vous avec un travailleur social, le jeune devra attendre au minimum 2 semaines. La permanence éducative est hélas expéditive compte-tenu du flux quotidien.

Ce contexte crée auprès des MNA un sentiment que l'on se soucie pas d'eux, qu'ils ne sont pas considérés ce qui génère beaucoup d'agressivité à l'égard des professionnels.

Mineurs non accompagnés et agents sont les victimes des conséquences néfastes de jeux et enjeux de pouvoirs politiques qui les dépassent. Spectateurs impuissants d'un bras de fer entre le préfet et le président du conseil départemental, de jeunes apprentis en cours de formation sont contraint de tout arrêter faute de pouvoir obtenir un rendez-vous en préfecture à 18 ans, ruinant ainsi tout l'investissement de la collectivité, le travail éducatif et les espoirs des jeunes.

La première grève reconductible du 23 au 26 avril, a permis aux jeunes ainsi qu'aux agents de la CAMNA de faire entendre leur voix jusqu'alors ignorée. Le département pourtant à notre chevet, à lui seul, reste impuissant et est à court de solution viable.

Nous alertons par la même occasion, l'ensemble des partenaires avec lesquels nous travaillons (justice, éducation nationale, CFA, hôpitaux, associations, préfecture...) et invitons à remettre à plat notre collaboration et travailler à de nouveaux protocoles de prise en charge.

Avec le soutien de l'intersyndicale, les agents de la CAMNA ont décidé de se mettre en grève reconductible du 9 au 11 octobre, pour interpeller les pouvoirs publics (État, élu.e.s et Département) ainsi que l'ensemble des partenaires associatifs et les habitants de la Seine-Saint-Denis.